

---

## Don patriotique en argenterie provenant des dépouilles d'églises du district de Wissembourg (Bas-Rhin), lors de la séance du 2 ventôse an II (20 février 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Don patriotique en argenterie provenant des dépouilles d'églises du district de Wissembourg (Bas-Rhin), lors de la séance du 2 ventôse an II (20 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794 ) p. 266;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1964\\_num\\_85\\_1\\_32146\\_t1\\_0266\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32146_t1_0266_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 15/05/2023

d'être vendu 23 000 l. S. et F. Vive la République.»

POUSSET, RICHIER, BOSSE, LANGE (*agent nat.*),  
MASSIE.

## 11

L'agent national du district de Wissembourg écrit qu'il a été envoyé au département du Bas-Rhin 446 marcs 3 onces tant d'argent que vermeil, et galons d'or ou d'argent, provenant des ci-devant églises qui ont été consacrées à la raison.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Wissembourg, 25 pluv. II. Au présid. de la Conv.] (2)

« Les temples du district de Wissembourg sont réduits à la simplicité qui convient à ceux de la Raison, tout or ou argent en est ôté; ces métaux séduisant l'avarice des hommes et indignes de la divinité n'y existent plus. Le directoire du District en a fait des envois à Strasbourg chef-lieu du département. 446 marcs et 3 onces, tant d'argent que vermeil et galons d'or ou d'argent ont été réunis au département du Bas-Rhin. J'en informe la Convention nationale en lui assurant que les administrateurs du district de Wissembourg glorieux de marcher à la hauteur de la Révolution ne négligeront rien pour faire prendre cette même marche à tous leurs concitoyens. Oui, Président dite à la Convention nationale que nous ne perdrons jamais de vue le symbole républicain: Liberté ou la mort; et qu'à son exécution la reconnaissance nous animera, que nous devons à la Montagne, qui a sauvé la patrie. »

GRIMMER.

## 12

Les officiers municipaux de Castel-Moron, district de Tonneins-la-Montagne, écrivent que cette commune peu nombreuse a fourni près de 200 défenseurs à la patrie, et qu'elle est prête à en fournir d'autres, si le salut de la République l'exige; qu'elle vient de faire passer au district 300 chemises, 100 paires de souliers, 6 paires de bas, et du vieux linge pour faire de la charpie; qu'enfin cette commune fait à 19 républicains, inscrits volontairement pour la Vendée, une haute paye de 20 sols par jour. Leur argenterie et leurs cloches ont été depuis longtemps envoyées à leur district. Cette commune invite la Convention à rester à son poste jusqu'à la paix.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) P.V., XXXII, 56. B<sup>in</sup>, 2 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); *Ann. patr.*, n° 416; *C. Eg.*, n° 552; *M.U.*, XXXVII, 41.

(2) C 294, pl. 978, p. 8.

(3) P.V., XXXII, 56. B<sup>in</sup>, 2 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); *C. Eg.*, n° 552; *M.U.*, XXXVII, 44; *J. Sablier*, n° 1153.

[Castelmoron, 12 pluv. II] (1)

« Citoyen président,

Comme magistrats du peuple de cette commune, notre devoir nous impose de vous faire connoître l'amour sacré de la patrie qui enflame les cœurs des citoyens qui la composent; tous aussi zélés républicains que scrupuleux à se soumettre à l'exécution des loix qui émanent de l'auguste assemblée que vous présidez, nous chargeant de vous prier par notre organe de continuer vos utiles travaux, et que si quelqu'un voulait attenter à votre liberté, nous saurons mourir pour la défendre. Quoique la population de cette commune soit peu nombreuse, elle a cependant près de 200 républicains qui combattent pour la bonne cause, et prête à en fournir d'autres, si le salut de la patrie l'exige; nous avons fait passer à notre district 300 chemises et du vieux linge pour charpie, 100 paires souliers et 6 paires bas le tout destiné pour l'armée la plus nécessaire, nos citoyens non contents de ce foible don, payent à 19 républicains inscrits volontairement pour la Vendée une haute paye de 20 sols par jour; l'argenterie et les cloches de nos églises ont pris depuis bien des jours le chemin du district. L'esprit public a toujours été au pas et à la hauteur des circonstances, de l'énergie et du courage. Pères de la patrie la liberté est sauvée. S. et F. »

SIRBEY, NEIVRE (*maire*), MARRAULT, LARIVIÈRE,  
JAVEL fils (*agent nat.*), BISSELAHALLE,  
SILEROBERT.

## 13

La société républicaine de Quillan, département de l'Aude, écrit qu'elle a monté et équipé, à ses frais, un cavalier jacobin, et invite la Convention à rester à son poste jusqu'à la paix.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

## 14

Les administrateurs du district de Pont-Chalier, écrivent qu'il vient d'être procédé à l'adjudication définitive des biens des ex-citoyens Naguet, dits Saint-Georges, situés dans la commune de Penne-de-Pie; l'estimation étoit de 78,300 l., et la vente s'est élevée à 200,325 livres. Vous voyez, ajoutent-ils, que les bons républicains qui nous entourent, ne craignent pas plus les rebelles que les revenans.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Pont-Chalier, 18 pluv. II] (4)

« Représentants du peuple,

[Après le texte ci-dessus, on lit:]

« Nous avons en ce moment d'autres affiches à

(1) C 293, pl. 960, p. 28.

(2) P.V., XXXII, 57. B<sup>in</sup>, 2 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) P.V., XXXII, 57. Minute du p.-v. (C 294, pl. 976, p. 9). *Mon.*, XIX, 524; *J. Sablier*, n° 1153; *Ann. patr.*, n° 416; *C. Eg.*, n° 552; *M.U.*, XXXVII, 45; B<sup>in</sup>, 2 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(4) C 294, pl. 978, p. 9.